



**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE**  
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC  
Section de la CREUSE

-----  
542 - Maison des Associations et des Syndicats  
Immeuble de Braconne  
23000 - GUERET  
Téléphone : 05 55 41 04 81  
Courriel : [snu23@snuipp.fr](mailto:snu23@snuipp.fr)

Guéret, le 11 mai 2018

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services Départementaux  
de l'Education Nationale de la Creuse

Objet : notification de négociations préalables au dépôt d'un préavis de grève

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 28 août 2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève départemental pour la journée du 22 mai 2018 :

- Gestion des personnels enseignant du 1er degré : promotions, mouvement, temps partiels...
- Conditions de travail et d'emploi des personnels AESH et CUI
- Scolarisation et suivi des élèves enfants de migrants
- Ajustements de rentrée : calendriers, conditions, ....
- CHSCT : situation du Collège de Bourgneuf, élaboration et mise en œuvre d'une politique départementale de prévention

Ce sont autant de motifs d'inquiétude et d'exaspération de nos collègues dans un contexte de remise en cause de la Fonction Publique, de dégradation des conditions d'exercice et de remise en cause de la liberté pédagogique.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sincères salutations.

Les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU23

Julien COLOMBEAU

Fanny TISSANDIER